



Présidence – Cabinet  
N°/Réf. : Cab/2025-M17

**Lettre de mission de Thomas Rogaume,  
Vice-président délégué à la recherche, Plateformes, innovation et entrepreneuriat  
2024-2028**

L'université de Poitiers s'inscrit pleinement dans une trajectoire européenne et responsable, aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal. En tant qu'établissement public, elle a vocation à répondre aux enjeux sociétaux et aux transitions actuelles et futures par une recherche internationale ambitieuse et une offre de formation de qualité.

L'université de Poitiers dispose d'un potentiel exceptionnel pour mener une recherche de qualité. Assurer une recherche de premier plan est une priorité pour une université de plein exercice qui vise une envergure européenne. À cette fin l'université de Poitiers mène une politique qui répond aux questions posées par les enjeux de société, aussi bien pour son propre développement que pour apporter des solutions concrètes et pérennes aux besoins des citoyens et des territoires. Quel que soit le domaine et de façon résolument interdisciplinaire, il s'agit aussi bien de former les citoyens de demain, de développer leur esprit critique que de proposer des innovations techniques et sociales qui améliorent leur cadre de vie et dynamisent l'économie. L'université de Poitiers défend également une politique d'attractivité de son environnement de recherche en mettant à disposition des outils et des moyens au service de sa recherche.

***Missions***

Le vice-président délégué à la recherche, Plateformes, innovation et entrepreneuriat, a pour mission de définir les axes stratégiques et les actions permettant la mise en place de plateformes scientifiques et techniques, et de favoriser l'innovation, le transfert de connaissances vers les acteurs socio-économiques, la recherche partenariale et l'entrepreneuriat auprès toute de la communauté universitaire. Les différentes actions qu'il doit conduire sont de manière non exhaustive :

- *Actions pour les plateformes scientifiques et techniques.* Il participe à la structuration de plateformes de recherche et de plateaux techniques en veillant à construire un modèle économique soutenable. Il tient compte des ressources humaines et techniques nécessaires pour en assurer la pérennisation et proposer au besoin une tarification appropriée.
- *Actions pour l'innovation, le transfert et les relations avec les entreprises.* Il assure le suivi et le développement du projet SATe « PROPULSE » et veille à sa soutenabilité financière. Il poursuit la démarche de création de laboratoires communs (type LabCom ANR) ou collaboratifs avec des entreprises, y compris en SHES. Il anime, déploie et fait évoluer les actions d'innovation de l'établissement et des réponses aux appels à projet entrant dans son périmètre d'action. Il travaille en lien étroit avec les acteurs de l'écosystème territorial et national ainsi que les organismes de recherche sur ces différentes missions. Il contribue à déployer des actions d'innovation et de recherche partenariale au sein des laboratoires : sensibilisation des chercheurs, communication, développement, stages de master, bourses CIFRE jusqu'aux conventions de collaboration. Il dynamise la relation entreprise par la mise en réseau et la coordination des actions de tous les animateurs référents des composantes et laboratoires et à moyen terme, détermine l'opportunité

d'une pépinière d'entreprises et d'un lieu mixte dédié à la relation entreprise et l'entrepreneuriat, et y favorise l'accueil et le soutien à des étudiants créateurs d'entreprises innovantes.

• *Actions pour l'entrepreneuriat.* Il accompagne et dynamise l'entrepreneuriat, tant des personnels que des étudiants, de la détection des projets innovants en passant par la protection de la propriété intellectuelle jusqu'au Licensing et la création de start-up. Il suit et développe les actions pour l'entrepreneuriat étudiants notamment à travers le programme Pépite. Il favorise la communication des actions et de la politique de l'université de Poitiers, et anime des événements de promotion

Dans l'exercice de son mandat, il tient compte de la soutenabilité humaine et financière de ses actions et leurs éventuels impacts sur les ressources et l'organisation de l'établissement.

### ***Périmètre d'action***

Le vice-président délégué à la recherche, Plateformes, innovation et entrepreneuriat est rattaché au pôle *Recherche* de l'équipe présidentielle. Il rend compte régulièrement de ses actions auprès du vice-président Recherche.

Il représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : participe selon les besoins à la Commission de la Recherche, participe aux réunions des directeurs des Instituts fédératifs de recherche (IFR) et des unités de recherche, participe au conseil du Centre des études doctorales (CED), participe au COPIL du Service Partenariats et Valorisation de la Recherche (SPVR) et de la SATe PROPULSE. Il peut être amené à représenter la présidente dans des instances externes sur délégation, notamment les réseaux nationaux de vice-présidents, les Bureaux et Conseils d'administration des Technopoles territoriales, les Chambres consulaires et réseaux partenariaux (UIMM, MEDEF, etc.), les services développements économiques des collectivités territoriales.

Il est en lien direct avec la Direction de la recherche et de l'innovation, notamment le SPVR, ainsi que l'équipe en charge de l'entrepreneuriat du SAFIRE au sein du pôle Formation et réussite étudiante. Il s'appuie sur le Cabinet de la présidente pour les actions et missions qui le nécessitent, notamment la communication institutionnelle.

Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Poitiers, le 6 janvier 2025,  
Virginie LAVAL  
Présidente de l'université de Poitiers

